



Finistère
Penn-ar-Bed
LE DÉPARTEMENT



2017

Compte administratif 2016

Rapport de présentation

22 juin 2017



COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Rapport de présentation

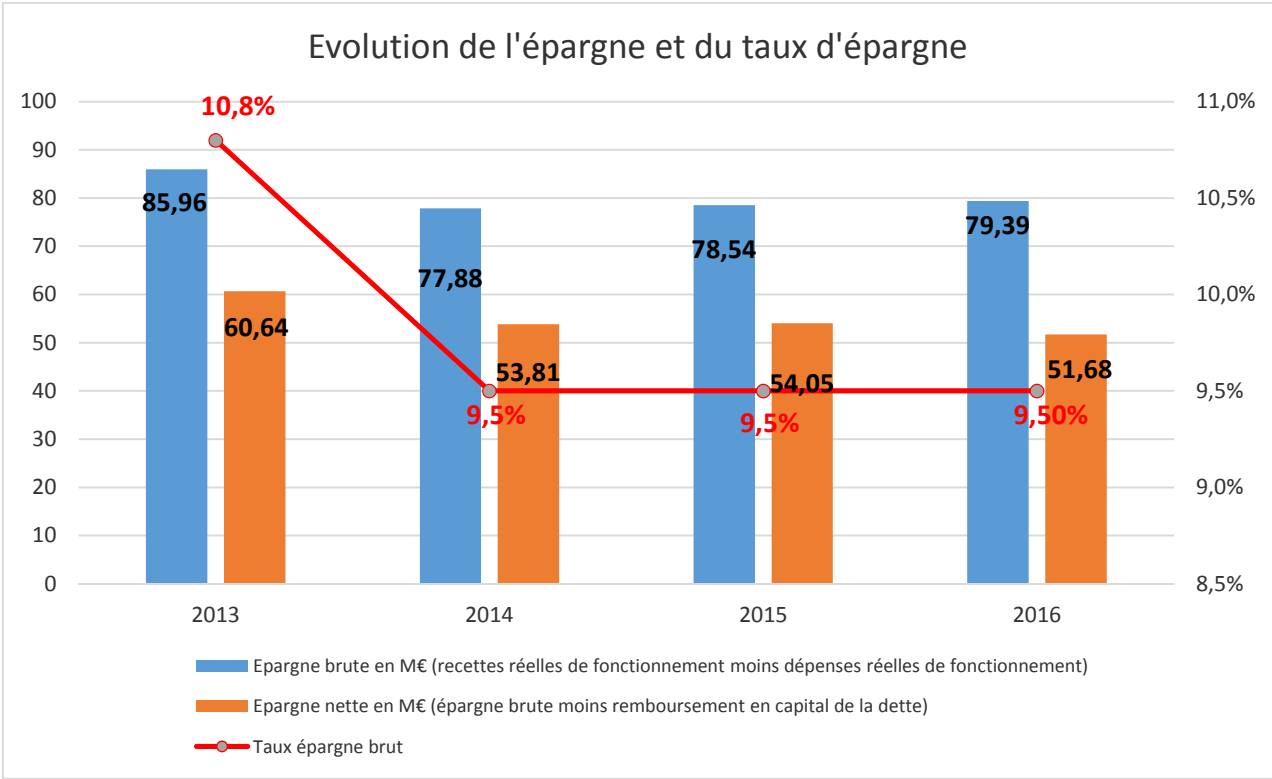
Chaque année, le compte administratif est présenté par la Présidente du Conseil départemental et est ensuite débattu par l'Assemblée sous la présidence de l'un de ses membres. Cette obligation résulte de l'article L3312-5 du code général des collectivités territoriales.

Le compte administratif, élaboré suivant la nomenclature budgétaire M52, fait l'objet d'un rapport spécifique de présentation. Ce rapport, commun au budget principal et au budget annexe du restaurant Inter-Administratif (RIA), présentent les dépenses et les recettes de fonctionnement et d'investissement ainsi que la dette. Il permet d'avoir une connaissance précise de l'état financier de la collectivité au 31 décembre de l'année.

L'année 2016 se caractérise par :

- la maîtrise des dépenses de fonctionnement avec une évolution limitée à + 0,84 % par rapport au CA 2015 ; le plan d'économies mis en place depuis 2014 a permis de dégager des marges de manœuvre pour faire face à certaines dépenses incompressibles, telles que les allocations individuelles de solidarité ;
- des dépenses réelles d'investissement réalisées à hauteur de 116,22 M€, en baisse de 5,4 % par rapport à l'exercice 2015 ;
- la poursuite de la baisse des dotations de l'Etat avec un nouveau prélèvement de 15,61 M€ opéré sur la dotation globale de fonctionnement (DGF) du Département du Finistère au titre de la contribution 2016 au redressement des finances publiques ;
- le très bon niveau des droits de mutation à titre onéreux avec une progression de + 2,36 % pour atteindre un montant de 100,09 M€ ;
- un recours à l'emprunt de 55 M€, comme en 2015, pour financer les investissements ;
- des taux d'intérêts toujours très bas qui ont permis de contenir les charges financières ;
- un excédent de fonctionnement de 23,01 M€ et un déficit d'investissement de 5,07 M€ au titre du seul exercice 2016, avant intégration des résultats antérieurs ;
- le maintien du taux d'épargne brute au niveau de 2014 et 2015, soit 9,5 % (rapport entre l'épargne brute et les recettes réelles de fonctionnement).

Le graphique qui suit présente l'évolution de l'épargne et du taux d'épargne depuis 2013.



1^{ère} partie – Budget principal

Les comptes de l'exercice 2016 se décomposent comme suit :

	Dépenses (en €)	Recettes (en €)	Résultats de l'exercice 2016 (en €)
Fonctionnement	833 746 401,18	856 756 978,52	23 010 577,34
<i>dont mouvements réels</i>	<i>754 409 805,68</i>	<i>833 800 324,25</i>	
<i>dont mouvements d'ordre</i>	<i>79 336 595,50</i>	<i>22 956 654,27</i>	
Investissement	250 501 456,60	245 429 720,99	- 5 071 735,61
<i>dont mouvements réels</i>	<i>212 536 556,80</i>	<i>151 084 879,96</i>	
<i>dont mouvements d'ordre</i>	<i>37 964 899,80</i>	<i>94 344 841,03</i>	
Total	1 084 247 857,78	1 102 186 699,51	17 938 841,73

En mouvements réels, le CA 2016 s'établit à **966 946 362,48 €** en dépenses et à **984 885 204,21 €** en recettes.

La part d'excédent de fonctionnement liée aux mouvements réels s'explique notamment par des recettes qui ont été supérieures à la prévision (+ 9,85 M€), du fait principalement d'un marché immobilier dynamique qui a généré des droits de mutation importants. Par ailleurs, le niveau des dépenses réelles de fonctionnement a été moindre que celui prévu au budget, soit un montant de dépenses de 29,82 M€ non réalisé en 2016.

Après intégration des résultats antérieurs, le résultat est le suivant :

	Résultat antérieur	Résultat global
Fonctionnement	31 310 084,44 €	54 320 661,78 €
Investissement	- 7 335 414,36 €	- 12 407 149,97 €

Le résultat cumulé s'élève donc à **41 913 511,81 €**

I – LES DEPENSES

Les dépenses réelles de l'exercice 2016 se répartissent à hauteur de :

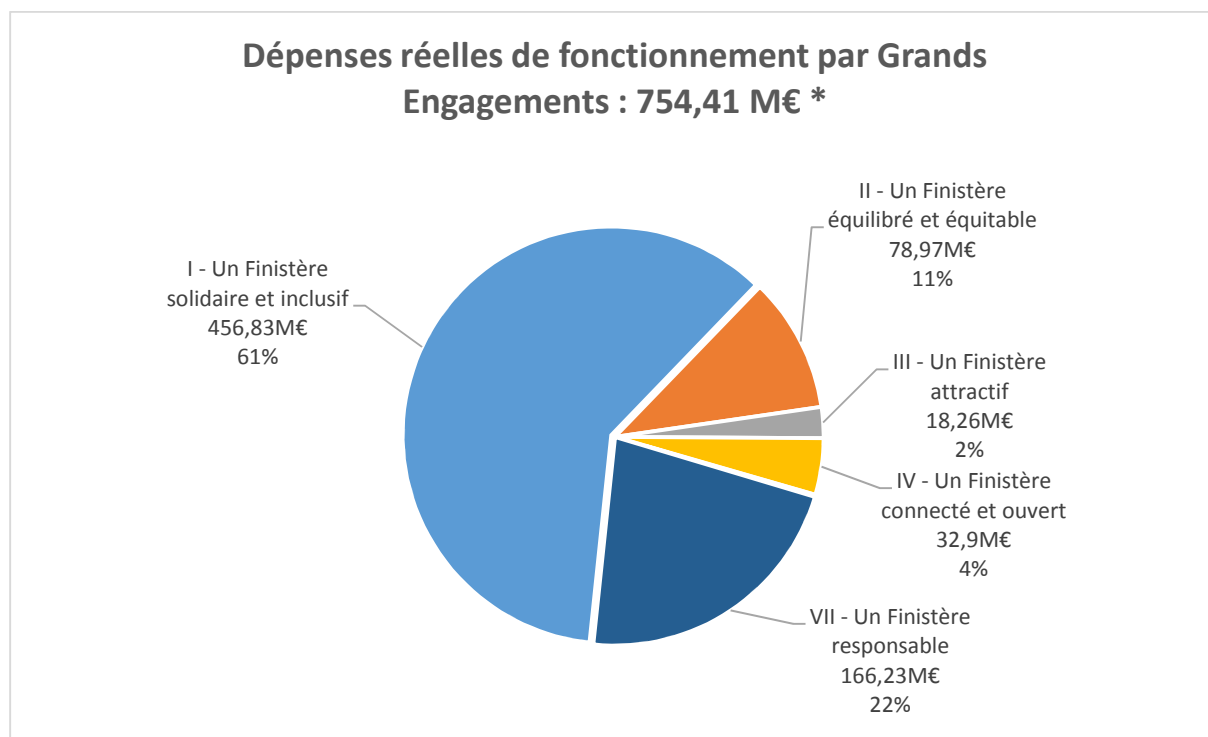
- 78 % en fonctionnement
- 22 % en investissement

I-1 les dépenses réelles de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement, prévues à hauteur de 784,23 M€, ont été réalisées pour 754,41 M€, soit un taux de réalisation de 96,20 %, inférieur à 2015 (97,73%).

Les dépenses consacrées à l'action sociale se retrouvent dans le Grand Engagement I : un Finistère solidaire et inclusif. Elles représentent un montant de 456,83 M€, soit plus de 60 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Les politiques d'insertion, qui comprennent le versement du RSA, sont en hausse de 2,69 % (+3 M€). Cette hausse est moindre qu'entre 2014 et 2015 (+ 6 M€). Les dépenses en faveur des personnes handicapées ont également connu une progression, soit + 2,97% (+ 4 M€). En revanche, les dépenses consacrées à la mobilité et aux déplacements sont en baisse de 2,16% (-1 M€) tout comme les dépenses relatives aux ressources humaines qui affichent une baisse de 0,95 % (- 1,3 M€) par rapport à 2015.

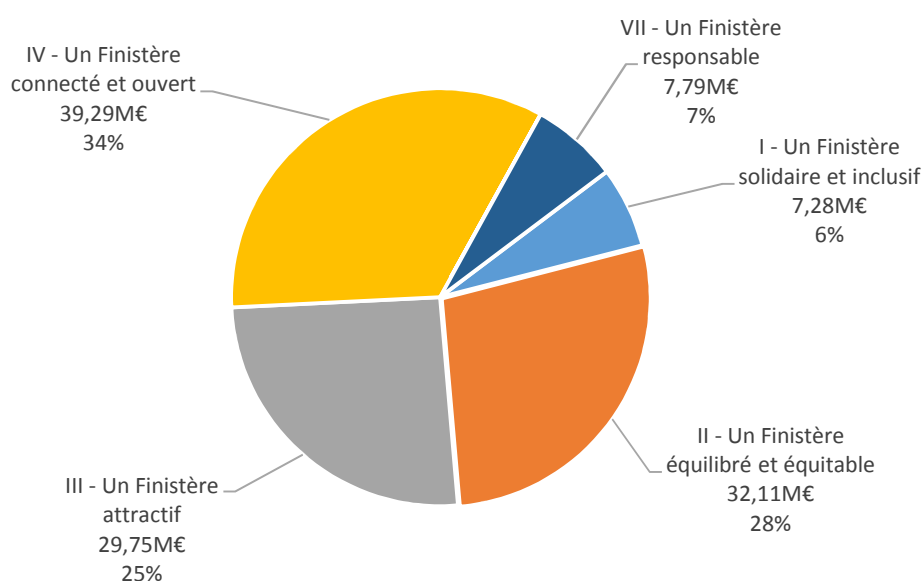


*Le Grand Engagement V : un Finistère partenaire et fédérateur et le Grand Engagement VI : un Finistère innovant représentent respectivement 1,1 M€ et 0,12 M€ des dépenses réelles de fonctionnement.

I-2 les dépenses réelles d'investissement (hors dette)

Globalement, les dépenses réelles d'investissement ont été réalisées à hauteur de 212,54 M€. Hors dette, elles s'élèvent à 116,22 M€ sur un total de crédits de paiement de 128,27 M€ inscrits au budget, soit un taux de réalisation de 90,60 %, inférieur à 2015 (92,14 %).

Dépenses d'investissement (hors dette) par Grands Engagements : 116,22 M€*



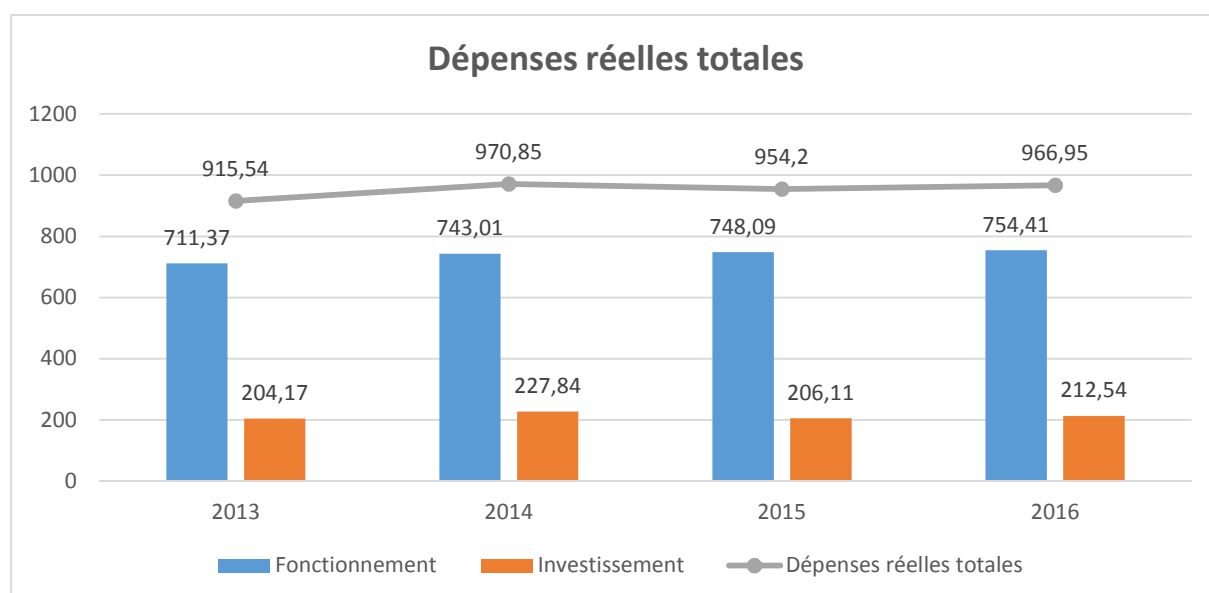
*Les Grands Engagements V et VI ne comportent pas de dépenses d'investissement.

Sur ce montant total investi de 116,22 M€, des dépenses de 54,56 M€ ont été réalisées sous forme de travaux ou d'acquisition par le Département du Finistère et 60,66 M€ versées à nos partenaires, collectivités, associations et particuliers. 1,00 M€ ont été versés sous forme d'avances et prêts consentis à divers bénéficiaires (avances remboursables aux collectivités, travaux pour compte de tiers...).

Les travaux réalisés en maîtrise d'ouvrage concernent principalement la modernisation et l'accessibilité des collèges publics (17,74 M€) et le domaine routier départemental (11,53 M€). Les aides à l'investissement ont concerné principalement les Grands Engagements II - Un Finistère équilibré et équitable (16,48 M€), III - un Finistère attractif (20,34 M€) et IV – un Finistère connecté et ouvert (16,61 M€).

Globalement, les dépenses d'investissement 2016 (hors avances et prêts divers) sont réparties entre la maîtrise d'ouvrage pour 47 % et les subventions pour 53 %.

En plus des dépenses d'équipement (en maîtrise d'ouvrage et en subventions) pour 116,22 M€, les dépenses réelles d'investissement comprennent les opérations liées à la dette pour 96,32 M€ dont 27,72 M€ correspondant au remboursement du capital de la dette.



I-3 les dépenses présentées par grands engagements

Grand engagement I : un Finistère solidaire et inclusif

464,11 M€ dont 456,83 M€ en fonctionnement et 7,28M€ en investissement

Les dépenses réalisées au titre de ce grand engagement portent sur les politiques suivantes :

- **Personnes âgées**

En fonctionnement, 110,84 M€ (contre 110,35 M€ en 2015) ont été consacrés à l'hébergement en établissements et le maintien à domicile des personnes âgées dont :

- 91,85 M€ relatifs au versement d'allocations APA contre 90,37 M€ en 2015. Le nombre de bénéficiaires ayant des droits APA en cours est en hausse en 2016 :+ 6,58 % soit 23 512 personnes contre 22 061 à fin 2015.
La dépense d'APA à domicile est passée de 43,05 M€ en 2015 à 43,79 M€ en 2016 soit une progression de 1,72 %. Le versement direct aux prestataires avec paiement des heures réellement effectuées (5 200 bénéficiaires au 31/12/2016) a généré une économie estimée à 1,2 M€.
Le renouvellement des conventions tripartites a engendré une augmentation du poste de dépense d'APA en établissement de 0,74 M€, soit une progression de 1,57 % (48,06 M€ en 2016 contre 47,32 M€ en 2015).
- 15,65 M€ relatifs aux dépenses d'hébergement des personnes âgées contre 15,29 M€ en 2015. Les ouvertures de places 2016 (29 places d'hébergement permanent, 6 places d'accueil de jour et 22 places d'hébergement temporaire) ont impacté la dépense de + 0,36 M€.

En investissement, 6,59 M€ de subventions ont été consacrés aux travaux d'extension ou de réhabilitation des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes : Pont-l'Abbé, Crozon, Plougourvest, Quimper, Rosporden, Plougastel-Daoulas, Bannalec, Saint-Martin-des-Champs, Plourin-les-Morlaix, Guerlesquin, Morlaix, Carantec, Pont-l'Abbé, Pleyben, Pont-de- Buis- les Quimerch, Briec.

- **Personnes handicapées**

En fonctionnement, 141,89 M€ destinés à faciliter l'élaboration et la réalisation du projet de vie des personnes handicapées, concernent principalement :

- La Prestation de Compensation du Handicap (PCH) pour un montant de 29,17 M€ en 2016 contre 27,42 M€ en 2015. Le nombre de bénéficiaires continue d'augmenter : 2 058 adultes à domicile (+47), 1 145 adultes en établissement (+33), 388 enfants à domicile (+11) et 14 enfants en établissement (+1) ;
- Les frais d'hébergement pour un montant de 93,30 M€ en 2016 contre 89,74 M€ en 2015, soit une augmentation de 3,97 % (+ 3,56 M€) liée, d'une part à l'impact des ouvertures de places (+ 2,5 M€) avec notamment 8 places à Quimper, 3 places à Morlaix, 2 places à Loperhet, 3 places à Lesneven, 20 places à Sizun, 12 places à Plomelin et 10 places à Pont-l'Abbé, et d'autre part à la requalification des places d'Unité de Vie Extérieure en hébergement (+ 1,13 M€).

- **Enfance – Famille**

Les actions réalisées en faveur de l'enfance et de la famille s'élèvent à 89,27 M€, budget stable par rapport à 2015 (+ 0,08 %). Le budget affecté à l'accueil des enfants en établissements ou chez des assistants familiaux et au suivi à domicile est en augmentation de 0,3 % (81,79 M€ en 2016 pour 81,56 M€ en 2015). Toutefois, le nombre d'enfants confiés à l'aide sociale du Finistère a nettement augmenté en 2016 (2 037 enfants confiés en décembre 2016 pour 1 948 en janvier 2016, soit + 4,6 %). Cette évolution est notamment liée à l'accueil croissant de mineurs non accompagnés (268 arrivées dans le Finistère en 2016 pour 154 en 2015).

La forte augmentation des dépenses de prise en charge des mineurs non accompagnés a été compensée en particulier par les évolutions et adaptations des structures d'accueil avec un réel effort de rationalisation et de diminution des budgets que l'on retrouve également sur la prévention spécialisée.

Les dépenses réalisées au titre de la politique « Petite enfance » portent principalement sur :

- les actions réalisées en faveur des modes d'accueil de la petite enfance (soutien financier aux établissements d'accueil du jeune enfant, prise en charge de la formation obligatoire des assistantes maternelles), qui s'élèvent à 1,18 M€ pour 2016 ;
- les actions en faveur des jeunes, pour leur permettre l'accès à certains soins médicaux (centres de planification et d'éducation familiale), pour un montant de 1 M€ ;
- l'action médicosociale précoce en faveur du développement de l'enfant, pour un montant de 1 M€, dont 0,9 M€ consacrés au financement à hauteur de 20% des Centres d'action médicosociale précoce (CAMSP).

- **Insertion**

Un budget de 110,35 M€ a été consacré au domaine de l'**insertion** en 2016.

L'insertion recouvre différents aspects de la vie des bénéficiaires. Le versement des allocations a représenté 96,85 M€. Le nombre d'allocataires du RSA financé sur le budget du Département du Finistère a été en moyenne de 16 358 par mois en 2016, contre 16 198 en 2015, soit une hausse de 1 %. Il convient de préciser qu'un premier infléchissement du nombre des allocataires a été observé en juin et décembre 2016.

L'année 2016 a été marquée par les travaux de renouvellement du programme départemental d'insertion pour la période 2016-2021. Les orientations stratégiques ont été adoptées en juin 2016 autour de 3 axes : favoriser l'accès aux droits et l'autonomie des personnes accompagnées, faciliter l'accès ou le retour à l'emploi, améliorer la coordination des acteurs et la communication sur les politiques d'insertion.

La politique du Conseil départemental s'articule donc prioritairement autour des dispositifs d'accès à l'emploi et d'accès à l'autonomie. Les dispositifs d'accompagnement et d'accès à l'emploi représentent une enveloppe de 5,66 M€ auxquels s'ajoutent 2,07 M€ au titre des contrats aidés. S'agissant du volet accès aux droits et à l'autonomie, les aides financières attribuées aux jeunes et aux personnes en situation de précarité (AJ29-FSEC) représentent un montant de 2,3 M€, celles consacrées aux actions de remobilisation sociale 0,6 M€.

Le Département est par ailleurs engagé dans le développement de l'économie sociale et solidaire, ce qui a représenté un montant de 0,11 M€ en 2016.

Grand engagement II : un Finistère équilibré et équitable

111,08 M€ dont 78,97 M€ en fonctionnement et 32,11M€ en investissement

• **Politique de l'habitat et du Logement**

En fonctionnement, 3,25 M€ ont permis de faciliter l'accès et le maintien dans le logement, principalement par :

- le fonds de solidarité logement (FSL) pour 2,20 M€. Ce fonds multi partenarial est destiné à favoriser le maintien en logement par l'aide au paiement des cautions, des impayés de loyers, de fluides, l'accompagnement social des locataires ;
- la participation du Département à l'animation socio-éducative dans les foyers de jeunes travailleurs : 0,68 M€ - 754 places en service ;
- les soutiens aux associations (SOLIHA, ADIL 29, UD CLCV) qui informent, conseillent, accompagnent les particuliers et les professionnels dans le domaine de l'habitat et du logement : 0,23 M€.

En investissement, 6,87 M€ de subventions destinées au développement de l'offre publique de logements et de l'offre privée dont 1,41 M€ pour le développement de l'offre HLM, 0,79 M€ pour la délégation des aides à la pierre, 0,74 M€ pour l'habitat privé, 0,72 M€ au titre du partenariat avec Finistère Habitat dans le cadre de la convention d'utilité sociale (CUS), 0,97 M€ au titre de la requalification urbaine du quartier de Kérandon à Concarneau, 0,10 M€ pour la requalification Espaces - Pors Ar Bayec à Morlaix et 0,73 M€ pour le renouvellement urbain du quartier Créac'h Ar léo à Saint-Pol-de-Léon.

• **Mobilité – déplacements**

Les actions menées au titre de cette politique ont mobilisé un budget de 52,60 M€ en fonctionnement et de 22,94 M€ en investissement ; elles concernent :

En fonctionnement :

- les transports collectifs départementaux et les gares routières pour 38,69 M€, qui intègrent les lignes régulières soit près de 2 000 000 de voyages par an depuis la mise en place de la tarification unique à 2 € en 2004 (500 000 voyages par an 10 ans auparavant). La fréquentation scolaire représente 7 680 000 voyages par an ;
- l'entretien et la modernisation des voiries départementales pour 5,64 M€ ;
- les déplacements, avec des enjeux forts tels que la continuité territoriale avec les îles (6,34 M€) ;
- l'entretien des véhicules et engins routiers pour 1,83 M€.

En investissement – maîtrise d'ouvrage :

- les infrastructures routières : 11,53 M€ pour les opérations engagées sur le domaine routier départemental ;
- la promotion des modes de transport respectueux réalisée par le biais de la mise en service d'aires de covoiturage, de pistes cyclables et la réalisation de véloroutes, pour un montant de 0,66 M€ ;
- l'acquisition de véhicules et engins routiers pour 2,70 M€ ;

En investissement – subventions :

- 1,99 M€ pour des opérations réalisées par nos partenaires dans le domaine des déplacements, dont 0,44 M€ pour la réalisation de pôles d'échanges multimodaux, 0,91 M€ pour la liaison nord de Lambézellec, 0,64 M€ pour des aménagements cyclables ;
 - 3,15 M€ pour l'amélioration de la ligne ferroviaire Brest-Quimper ;
 - 1,79 M€ pour le dispositif d'aide à la voirie communale.
- **Service départemental d'incendie et de secours (SDIS)**

La participation du Département au fonctionnement du SDIS en 2016 s'élève à 23,12 M€, soit une hausse de 1,18 % par rapport à 2015. En investissement, les crédits de paiements mobilisés pour les travaux portant sur les centres d'incendie et de secours ont représenté un budget de 0,73 M€.

- **Subvention Départementale d'Investissement (SDI)**

En 2016, une enveloppe de 1,42 M€ a été répartie entre 95 communes du Finistère.

Grand engagement III : un Finistère attractif

48,01 M€ dont 18,26 M€ en fonctionnement et 29,75 M€ en investissement

- **Biodiversité – Patrimoine Naturel**

En fonctionnement, 2,63 M€ ont été consacrés au financement des actions en faveur de l'environnement : participation au fonctionnement du Parc naturel régional d'Armorique (0,70 M€), entretien et protection des espaces naturels (1,68 M€), information environnementale (0,25 M€).

En investissement, différents projets et actions ont été financés à hauteur de 2,91 M€ dont 1,75 M€ pour des opérations réalisées sous maîtrise d'ouvrage départementale :

- 0,66 M€ pour l'accompagnement des investissements du Parc naturel régional d'Armorique ;
- 0,22 M€ pour les actions en faveur de la gestion durable des boisements et bocages ;
- 2,03 M€ pour les actions en faveur de la protection et la découverte des espaces naturels, l'acquisition de 113 hectares (dont le site de Roz Tréfeuntec à Plonévez Porzay, landes et tourbières dans les Monts d'Arrée, bois et landes sur Quimper...), les travaux de réhabilitation du site du Corroac'h à Plomelin, la gestion des boisements, la lutte contre les plantes invasives...

- **Eau**

- 4,32 M€ ont été consacrés au soutien des actions de promotion d'une gestion durable de l'eau (0,70 M€ en fonctionnement et 3,62 M€ en investissement) ;
- 0,81 M€ au partenariat avec le SMATAH pour la gestion du canal de Nantes à Brest (0,46 M€ en fonctionnement et 0,35 M€ en investissement).

- **Energie – déchets**

En investissement, 1,61 M€ ont été réalisés dont :

- 0,80 M€ pour les projets innovants de maîtrise de la demande en énergie ou de développement des énergies (installation de deux usines de méthanisation à Quimper et à Châteaulin...) ;
- 0,81 M€ pour les projets ayant pour objectif l'optimisation et la gestion des déchets ménagers (création d'un réseau de chaleur entre l'usine d'incinération de Carhaix et l'usine SYNUTRA de déshydratation du lait en poudre de lait infantile ...), 2016 étant la dernière année pour les financements accordés dans le cadre du Fonds départemental de maîtrise des déchets (FDMD) (0,30 M€).

- **Langue bretonne**

2,20 M€ ont été consacrés à l'enseignement de la langue bretonne et aux projets inscrivant le breton dans les pratiques sociales.

- **Enseignement supérieur**

3,61 M€ (0,61 M€ en fonctionnement et 3 M€ en investissement) ont été versés au titre du soutien aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche, aux projets structurants du CPER et au transfert du siège d'Ifremer à Brest.

- **Mer et littoral**

Les actions financées au titre de cette politique ont représenté un budget de 4,3 M€ en fonctionnement et de 12,40 M€ en investissement, dont :

- 9,11 M€ (1,90 M€ en fonctionnement et 7,21 M€ en investissement) pour les ports départementaux dont :
 - 3 M€ pour la reprise des biens de la concession portuaire de Concarneau par le Conseil départemental à leur valeur nette comptable ;
 - 1,1 M€ au titre de l'indemnité transactionnelle versée à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Quimper Cornouaille ;
 - 4,18 M€ pour des travaux réalisés sous maîtrise d'ouvrage départementale ;
- 4,14 M€ pour le soutien aux ports de commerce, de pêche et de plaisance dont 2,79 M€ pour la modernisation et la mise aux normes des moyens de carénage au port de Concarneau au titre du contrat de territoire et 1,17 M€ dans le cadre du Plan de compétitivité de la réparation navale à Brest ;
- 2,45 M€ (1,97 M€ en fonctionnement et 0,48 M€ en investissement) pour le soutien à la filière nautique dont 1,14 M€ pour le fonctionnement de Nautisme en Finistère et 0,4 M€ pour les manifestations nautiques.

- **Agriculture – agroalimentaire**

Le soutien à l'agriculture a représenté un budget de 2,92 M€ (1,50 M€ en fonctionnement et 1,42 M€ en investissement) : subventions aux organismes agricoles, aides directes aux entreprises compte tenu de la convention signée le 11 décembre 2015 avec la Région Bretagne sur l'exercice des compétences d'aides aux entreprises dans le domaine de l'agriculture, de la pêche, de la forêt et des compétences partagées.

Un crédit de 0,38 M€ a été mobilisé pour l'aménagement foncier rural, notamment pour le marché de géomètre concernant les travaux liés à la RN 164.

- **LABOCEA**

Le soutien du Département au GIP LABOCEA s'est traduit par une participation financière de 1,72 M€ en fonctionnement et de 0,34 M€ en investissement.

- **Tourisme durable**

3,71 M€ (2,65 M€ en fonctionnement et 1,06 M€ en investissement) ont été consacrés au soutien à l'animation touristique, aux dispositifs d'amélioration de l'accueil touristique et de valorisation du patrimoine, aux hébergements touristiques et à Finistère Tourisme.

- **Economie**

3,58 M€ (1,31 M€ en fonctionnement et 2,27 M€ en investissement) ont été consacrés à l'animation économique, aux structures d'appui à l'innovation, aux projets labellisés par les pôles de compétitivité, aux projets d'entreprises, aux projets économiques des EPCI.

Grand engagement 4 : un Finistère connecté et ouvert

72,19 M€ dont 32,90 M€ en fonctionnement et 39,29 M€ en investissement

- **Aménagement numérique**

1,87 M€ ont été versés en 2016 au titre de cette politique : 0,71 M€ en fonctionnement et 1,16 M€ en investissement pour le déploiement du haut débit sur le réseau de communications électroniques dont 0,99 M€ dans le cadre de la fin du contrat de partenariat public-privé (mars 2016) et 0,17 M€ relatifs aux conventions de concessions de droit d'usage irrévocable avec les propriétaires d'infrastructures (IRU) dans le cadre du marché d'exploitation du réseau Penn Ar Bed Numérique (PABN).

- **Accessibilité**

Les dépenses réalisées au titre de la politique « Accessibilité » concernent principalement le soutien aux aménagements ferroviaires de Bretagne à grande vitesse (3,94 M€) et la participation aux travaux programmés sur la RN 164 (Châteauneuf du Faou Ouest - 2^{ème} phase).

- **Collèges**

Les actions menées au titre de cette politique représentent un budget de 41,62 M€ dont :

En fonctionnement, 17,88 M€ pour le fonctionnement des 62 collèges publics, des 48 collèges privés, et des 2 collèges Diwan, ainsi que pour financer les activités pédagogiques et culturelles des 43 133 élèves accueillis dans les établissements .

En investissement, 23,74 M€ de crédits répartis entre :

- les travaux réalisés sous maîtrise d'ouvrage départementale dans les collèges publics (17,74 M€), dont :
 - 13,92 M€ dans le cadre du programme pluriannuel des travaux comprenant des opérations telles que :
 - l'achèvement des opérations de rénovation des collèges Pierre Stéphan à Briec (0,59 M€) et Louis Hémon à Pleyben (0,62 M€),
 - la construction d'un gymnase et la rénovation de la SEGPA au collège Mescoat à Landerneau (1,82 M€),
 - la reconstruction du collège des Monts d'Arrée à Plounéour Menez (2,13 M€),

- l'extension du collège La Villemarqué à Quimperlé (2,53 M€),
 - la rénovation globale du collège des Sables Blancs à Concarneau (1,10 M€),
 - la rénovation de la demi-pension du collège Laennec à Pont l'Abbé (0,76 M€),
 - la rénovation du gymnase Tanguy Prigent à St Martin des Champs (0,73 M€),
 - la rénovation des salles de sciences du collège des Quatre Vents à Lanmeur (0,48 M€),
 - l'acquisition du terrain pour le futur collège de St Renan (0,51 M€),
 - la participation départementale au projet communal de rénovation et d'extension du gymnase Kerjouanneau à Quimperlé (0,86 M€) ;
- 3,82 M€ au titre des grosses réparations.
- 0,94 M€ au titre des dotations d'équipements en mobilier et matériel pédagogique (ordinateurs, tablettes numériques, vidéoprojecteurs interactifs, etc.) afin de répondre aux besoins liés à la pédagogie.
 - 5,07 M€ pour les opérations d'investissement subventionnées dont :
 - 2,04 M€ pour financer certains investissements dans les collèges publics et 2,5 M€ dans les collèges privés, 0,53 M€ pour des travaux dans les établissements scolaires du 1^{er} degré et les locaux périscolaires.
 - **Culture et Sport pour tous**

Les actions menées au titre de la culture représentent :

En fonctionnement, 12,03 M€ notamment pour les actions menées dans les domaines des arts vivants et de l'enseignement musical, des arts visuels, de la lecture publique, des musées et sites culturels finistériens.

En investissement, 7,27 M€ dont 2,85 M€ pour les travaux de conservation et de valorisation des équipements culturels départementaux réalisés sous maîtrise d'ouvrage départementale, 1,50 M€ pour le soutien aux opérations de conservation et de valorisation du patrimoine (musées, patrimoine historique et archéologique), 0,85 M€ pour le soutien aux musées et sites du réseau départemental, 1,91 M€ pour l'aménagement d'équipements culturels et socioculturels dans les territoires.

Les actions menées au titre du « sport pour tous » représentent :

En fonctionnement, 1,91 M€ pour promouvoir et favoriser la pratique sportive du plus grand nombre, sur un territoire qui compte 73 comités départementaux, 2 368 clubs et associations, et 233 560 licenciés en 2016 sur l'ensemble des disciplines fédérées dans le département.

En subventions d'investissement : 2 M€ pour l'aménagement d'équipements sportifs dans les territoires.

- **Solidarité internationale**

En fonctionnement, 0,37 M€ ont été consacrés à différentes actions dans ce domaine.

En investissement, 1,05 M€ ont été versés dont :

- 0,93 M€ pour des projets transversaux du CPER (Plateau des capucins à Brest) ;
- 0,12 M€ aux partenaires de coopération avec le Chili et Madagascar et pour des projets portés par les associations finistériennes de solidarité internationale.

Grand engagement 5 : un Finistère partenaire et fédérateur

1,10 M€ en fonctionnement

Ce grand Engagement permet d'accompagner les collectivités en matière d'aide à la décision (0,45 M€), de favoriser la prise en compte du développement durable par les acteurs de territoire (0,12 M€) et d'accompagner le CAUE dans ses missions de sensibilisation, d'information et de conseil (0,53 M€).

Grand engagement 6 : un Finistère innovant

0,11 M€ en fonctionnement

L'action menée au titre de cet engagement vise à soutenir les initiatives de l'économie sociale et solidaire.

Grand engagement 7 : un Finistère responsable

270,34 M€ dont 166,23 M€ en fonctionnement et 104,11 M€ en investissement

Hors opérations liées aux emprunts, les dépenses d'investissement réalisées au titre de cet engagement se chiffrent à 7,79 M€.

- **Ressources humaines**

La gestion des ressources humaines représente un budget de 135,11 M€, en baisse de 0,95 % par rapport à 2015. Ce budget recouvre principalement le coût de la masse salariale pour un montant de 133,21 M€ (134,58 M€ en 2015), la formation professionnelle pour 0,52 M€ et la politique sociale en faveur des agents pour 1,07 M€.

La maîtrise des dépenses s'explique notamment par le redéploiement ou le gel de postes à la faveur des départs à la retraite ou de mobilités.

- **Patrimoine – logistique**

En fonctionnement, le budget consacré au patrimoine et à la logistique s'élève à 6,16 M€, dont 5,50 M€ pour les dépenses liées aux bâtiments départementaux et services généraux.

En investissement, les travaux réalisés sous maîtrise d'ouvrage départementale se chiffrent à 4,67 M€ dont 0,37 M€ consacrés aux travaux de réhabilitation du centre départemental d'action sociale (CDAS) de Brest Bellevue, 0,60 M€ pour les travaux de réhabilitation d'un immeuble sur le site de Stang Ar C'hoat à Quimper, 0,69 M€ pour les travaux du centre d'exploitation routier et du CDAS de Huelgoat, 1,47 M€ pour des travaux divers dans les bâtiments affectés aux services départementaux.

- **Systèmes d'information**

En fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 2,99 M€, principalement pour la gestion des systèmes d'information des services.

En investissement, les dépenses s'établissent à 2,62 M€ dont 0,37 M€ pour l'administration électronique, 0,65 M€ pour les licences, 0,35 M€ pour la micro-informatique et 0,40 M€ pour les infrastructures et sécurité.

- **Finances – budget**

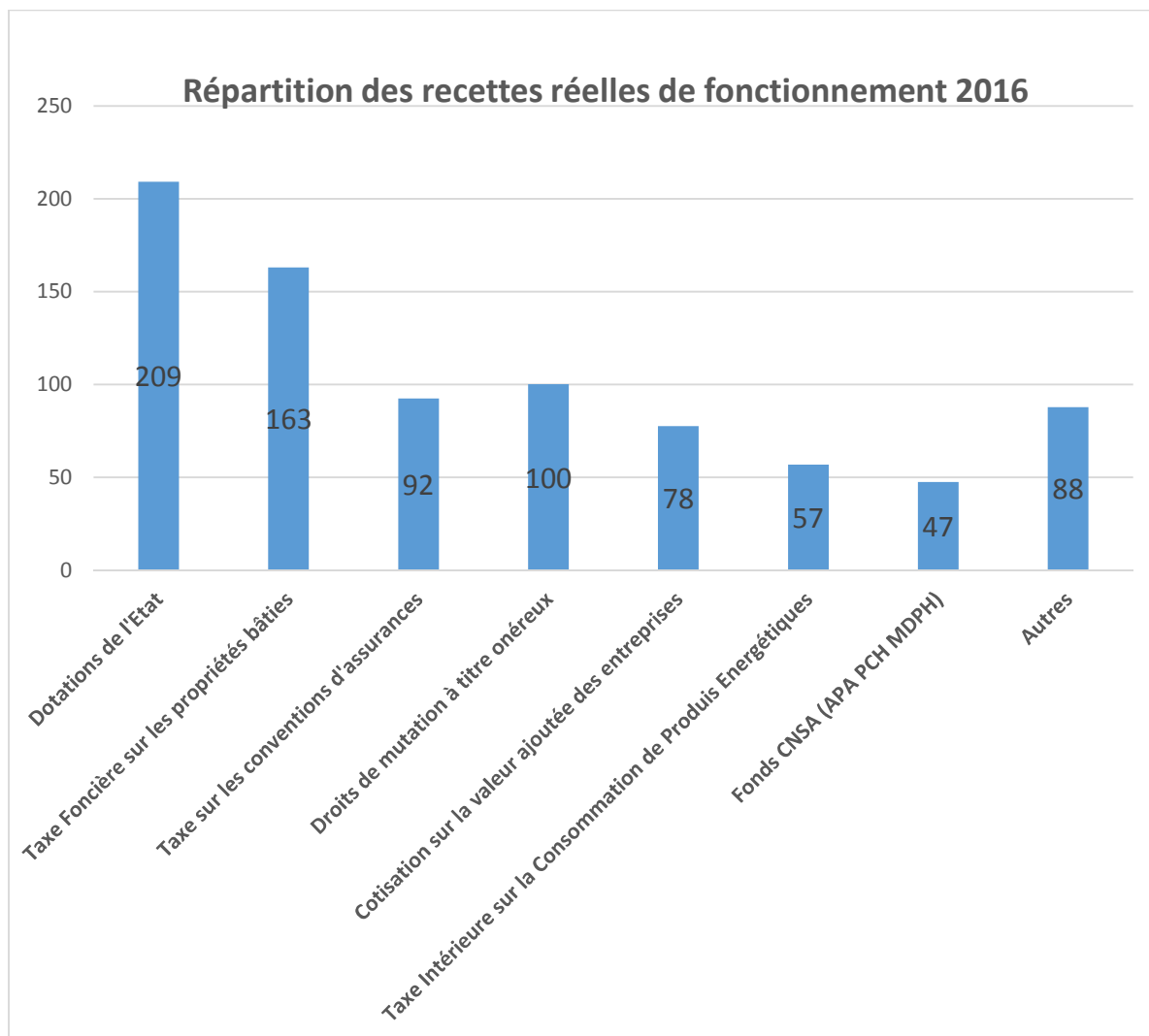
En fonctionnement, les dépenses se chiffrent à 20,65 M€, dont 5,76 M€ pour les intérêts de la dette et de la trésorerie, 3,01 M€ pour les dépenses afférentes aux indemnités et à la représentation des élus et 11,73 M€ pour les versements effectués au titre des fonds de péréquation en 2016 (8,14 M€ en 2015).

En investissement, les dépenses réalisées à hauteur de 96,78 M€ concernent essentiellement les opérations liées aux emprunts, dont 27,72 M€ pour le remboursement du capital de la dette, 53,60 M€ pour les ouvertures de crédits à long terme, mouvements équilibrés en dépenses et en recettes, et 15 M€ liés à la renégociation d'un emprunt souscrit auprès de la CDC.

II – LES RECETTES

II – 1 Les recettes réelles de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement se sont élevées en 2016 à 833,80 M€ contre 826,63 M€ en 2015, soit une progression limitée à 0,87 %.



L'année 2016 a été marquée par le niveau record des droits de mutation. En effet, ceux-ci ont dépassé les 100 M€, soit leur plus haut niveau.

Par ailleurs, le principal concours financier de l'Etat, la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) a subi pour la troisième année consécutive une baisse dans le cadre de la contribution des collectivités locales au redressement des comptes publics. Le montant de la contribution du Département du Finistère s'est élevé à 15,61 M€ en 2016.

L'année 2016 a également été marquée par l'entrée en vigueur de la loi ASV : « Accompagnement de la Société au Vieillessement » qui prévoit entre autres une revalorisation des plans APA. Une recette nouvelle de 3,89 M€ a été perçue à ce titre en 2016.

La fiscalité directe

Elle se répartit entre les contributions directes, le Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources et les frais de gestion de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties.

- **Les contributions directes**

Les contributions directes comprennent la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB), la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) et l'Impôt Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER).

- **La Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB)**

Depuis 2011, le taux départemental de la TFPB était inchangé ; il s'élevait à 14,97 %. En 2016, le taux départemental a été relevé d'un point, le faisant ainsi passer à 15,97 %. Le relèvement du taux a généré un produit supplémentaire de 10,14 M€, soit un produit total de 161,88 M€.

Les bases nettes définitives se sont élevées à 1 013,67 M€, en progression de 1,4 % par rapport à 2015.

Des rôles supplémentaires de fiscalité ont également été émis pour 1,02 M€.

- **La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)**

La CVAE résulte de la dernière réforme de la fiscalité directe. Le dynamisme économique devait servir à financer les politiques départementales.

En 2016, la CVAE versée au Département a connu une progression de 5,48 % pour s'établir à 77,54 M€.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les Départements ont transféré 25 points de CVAE aux Régions afin de financer les transferts de compétences décidés par la loi NOTRe.

La nouvelle répartition de la CVAE est désormais la suivante :

Bloc communal :	26,5 %
Départements :	23,5 %
Régions :	50,0 %

- **L'impôt Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER)**

Les entreprises de réseaux sont soumises depuis 2011 à un impôt forfaitaire. Son produit s'est élevé à 2,07 M€ en 2016, en progression de 2 % par rapport à 2015.

- **Le Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR)**

Un Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR) a été créé pour assurer l'équilibre de la réforme fiscale de 2010, les collectivités gagnantes à la réforme reversant à celles qui perdent.

Le FNGIR est gelé ; son montant s'élève à 17,13 M€ pour le Département du Finistère.

- **Les frais de gestion de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties**

Les frais de gestion de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties sont répartis entre les Départements comme suit :

- 70% en fonction du solde constaté pour chaque Département entre les dépenses de RSA, d'APA et de PCH de l'avant-dernière année et les montants de la compensation au titre des Allocations Individuelles de Solidarité ;
- 30% en fonction d'un indice synthétique de ressources et de charges.

La somme des deux parts est ensuite pondérée par le revenu par habitant. La part des frais de gestion attribuée au Département du Finistère s'est élevée à 10,61 M€ en 2016.

La fiscalité indirecte

- **La Taxe sur les Conventions d'Assurances (TSCA)**

Le montant total de TSCA s'est élevé en 2016 à 92,35 M€, en progression de 0,86 % par rapport à 2015. Le produit de la TSCA finance les transferts de compétences liés à l'acte II de la décentralisation (27,48 M€), le SDIS (15,03 M€) et la réforme de la fiscalité (49,84 M€).

- **Les droits de mutation à titre onéreux (DMTO)**

Le taux de la taxe départementale additionnelle aux droits d'enregistrement (ou droits de mutation) est de 4,5 % dans le Finistère. L'année 2016 a été particulièrement remarquable au niveau du rendement de cette taxe. Le marché immobilier a été très dynamique du fait notamment de taux de prêts très attractifs.

Les DMTO ont progressé de 2,36 % en 2016 par rapport à 2015 pour atteindre le montant de 100,09 M€.

- **Le fonds départemental de péréquation des DMTO**

Le fonds de péréquation est alimenté par deux prélèvements :

- un prélèvement sur flux (si la croissance des DMTO est supérieure à deux fois l'inflation) ;
- un prélèvement sur stock (si DMTO/hab > 75 % de la moyenne)

Le fonds de péréquation est ensuite réparti entre les Départements éligibles selon trois parts en fonction du revenu par habitant, de leur potentiel financier et de leur montant de DMTO.

En 2016, le Département du Finistère a été bénéficiaire du fonds à hauteur de 8,55 M€ et a été contributeur pour 5,05 M€, soit un solde net positif de 3,5 M€.

- **Le fonds de solidarité (DMTO)**

Le fonds de solidarité est alimenté par un prélèvement égal à 0,35 % des bases de DMTO perçus par les Départements en N-1. Le fonds est réparti entre les Départements en fonction des restes à charge des Allocations Individuelles de Solidarité (AIS).

En 2016, le Département du Finistère a été bénéficiaire du fonds à hauteur 1,19 M€ et a été contributeur pour 6,68 M€, soit un solde net négatif de 5,49 M€.

- **Les autres taxes indirectes**

Le montant des autres recettes de fiscalité indirecte s'est élevé à 22,78 M€. Elles comprennent la taxe sur l'électricité (10,30 M€), la Taxe d'Aménagement (5,26 M€), la part de Taxe Intérieure sur la Consommation des Produits Energétiques destinée à financer les transferts de l'acte II de la décentralisation (6,97 M€), ainsi que la taxe additionnelle à la taxe de séjour et la Taxe sur les Passages Maritimes (0,25 M€).

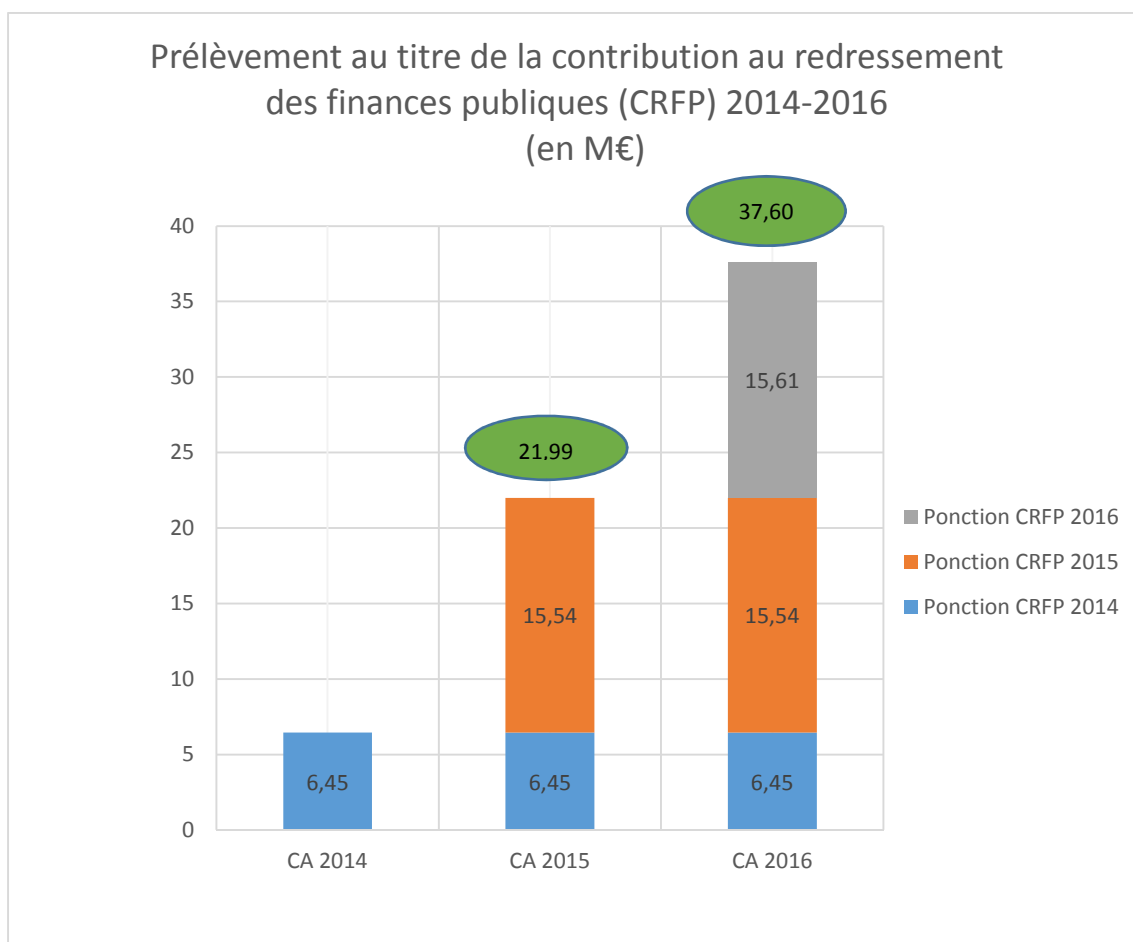
Les concours de l'Etat

Conformément à la tendance observée au cours des dernières années, les concours financiers de l'Etat sont au mieux gelés, voire baissent fortement.

- **La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)**

La DGF du Département s'est élevée à 166,41 M€ en 2016 après un prélèvement de 15,61 M€ au titre de la contribution au redressement des finances publiques. Ce dernier s'ajoute aux prélèvements déjà opérés en 2014 et en 2015.

La perte de ressources cumulée de 2014 à 2016 s'élève à 66,04 M€.



- **La Dotation Globale de Décentralisation (DGD)**

La DGD, comme la plupart des concours financiers de l'Etat, est gelée ; le montant perçu en 2015 a donc été reconduit en 2016, soit 10,50 M€.

- **La Dotation de Compensation de Réforme de la Taxe Professionnelle (DCRTP)**

La DCRTP est une dotation versée par l'Etat afin d'équilibrer la réforme fiscale de 2010. Cette dotation était gelée jusqu'en 2016. Elle s'est élevée à 22,10 M€ en 2016.

Les recettes d'action sociale

- **Les fonds gérés par la Caisse nationale de solidarité et d'autonomie (CNSA)**

La CNSA participe au financement de l'APA et de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH).

Au titre de l'APA, le Département a perçu 38,49 M€, dont 3,58 M€ de régularisation au titre de l'exercice 2015. En 2016, la CNSA finance également les mesures d'accompagnement de la loi ASV.

Au titre de la PCH, les versements de la CNSA se sont élevés en 2016 à 8,05 M€ dont 0,7 M€ de régularisation.

La CNSA verse également au Département une dotation pour le fonctionnement de la MDPH ; celle-ci s'est élevée à 0,88 M€ en 2016.

- **La Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Energétiques (TICPE)**

Le versement des allocations RSA est compensé aux départements sous forme de TICPE. Il s'agit d'un droit à compensation calculé au moment de la prise de compétences par le Département. La TICPE versée ne saurait être inférieure au montant garanti par l'Etat, soit 49,75 M€. En 2016, comme en 2015, le Département a perçu cette somme de l'Etat.

- **Le Fonds de Mobilisation Départemental pour l'Insertion (FMDI)**

Le FMDI est destiné à diminuer le coût du RSA. Doté d'une enveloppe de 500 M€, le Département du Finistère a perçu 4,46 M€ au titre du FMDI en 2016.

II-2 Les recettes réelles d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement 2016 (hors dette), réalisées à hauteur de 116,22 M€, ont été financées comme suit :

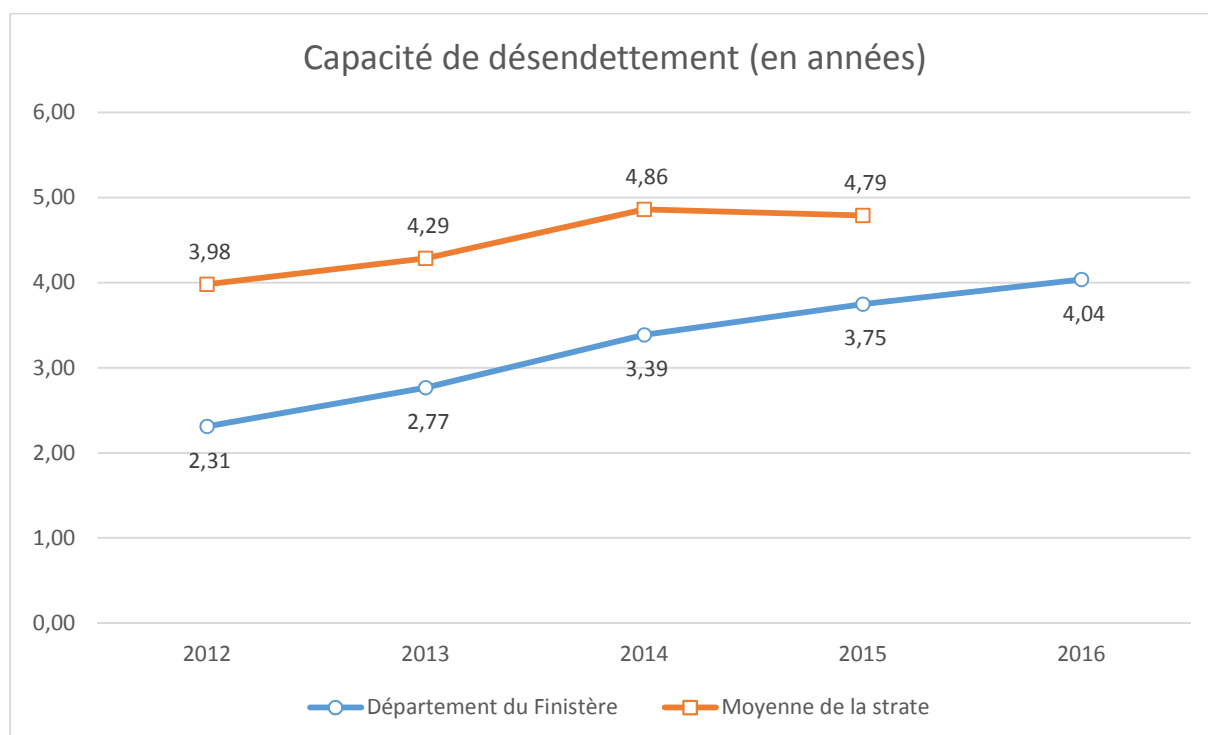
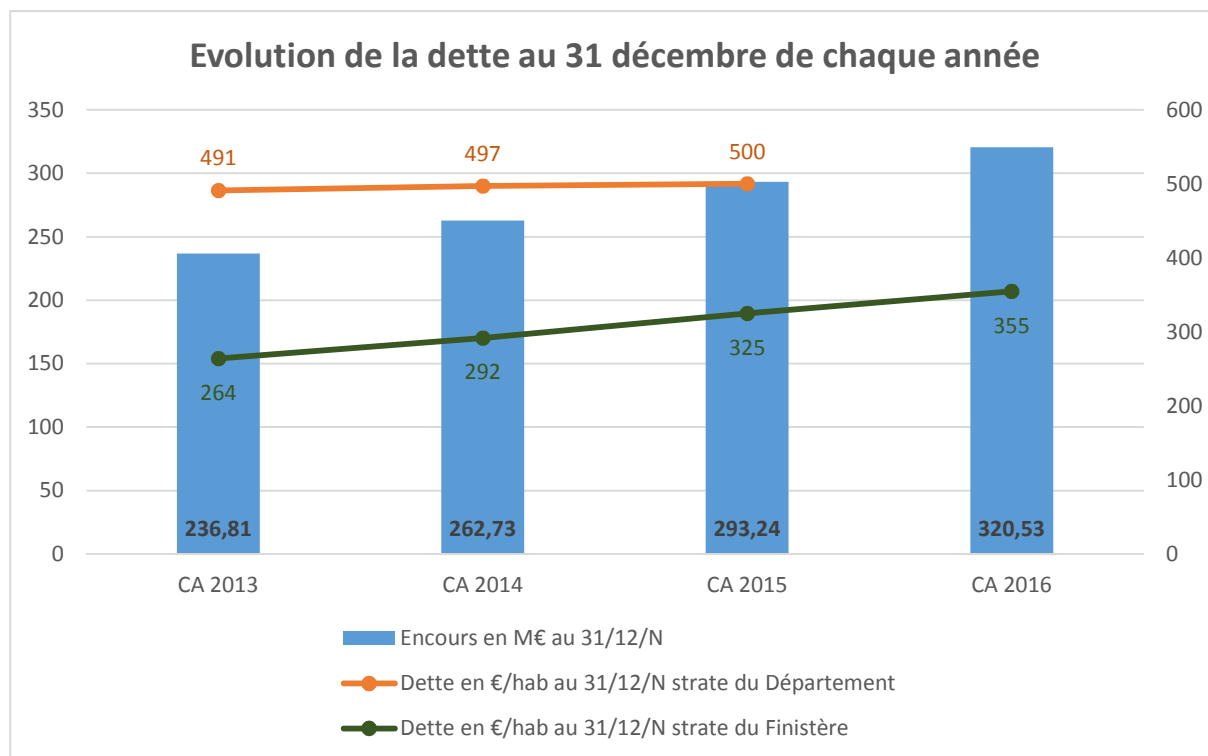
- Autofinancement : 41,07 M€
- Dotations, subventions et recettes diverses : 20,15 M€
- Emprunt : 55 M€

Les dotations, subventions et recettes diverses se répartissent de la manière suivante :

- Fonds de Compensation de la TVA : 9,18 M€
- Dotation Globale d'Équipement : 3,23 M€
- Dotation Départementale d'Équipement des Collèges : 2,71 M€
- Subventions d'équipement : 2,88 M€
- Autres recettes : 2,15 M€

III – LA DETTE EN 2016

Fin 2016, l'encours de la dette départementale s'élevait à 320,53 M€, montant supérieur à l'année 2015 de plus de 27 M€, ce qui représente 355 € / habitant en 2016.



Le Département a poursuivi sa gestion active de la dette, remboursé 27,72 M€ de capital pour un montant d'intérêts égal à 5,62 M€, soit un taux moyen de 1,80 %.

Comme en 2015, l'année 2016 a été marquée par des taux toujours très bas avec des taux journaliers négatifs durant toute l'année alors que les taux 2017 subissent des pressions haussières.

Face à la diminution des taux, de nombreuses renégociations ont été réalisées en 2016. Un emprunt de 10 M€ souscrit auprès de la Deutsche Pfandbriefbank (taux variable euribor 3 mois + 2,50 % de marge) a vu sa marge renégociée à euribor 3 mois + 1,95 %. Cette renégociation s'est faite dans le cadre de la souscription de 20 M€ de financements nouveaux.

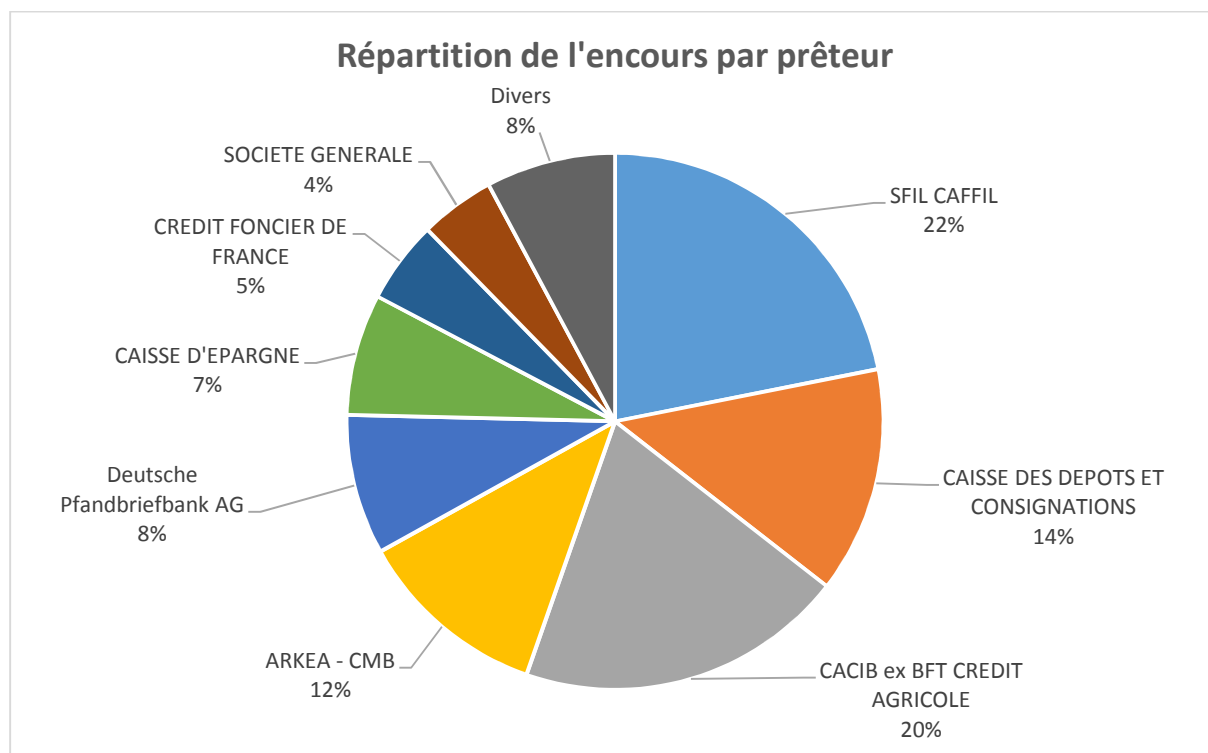
Un autre emprunt de 6 M€ contracté auprès de la BNP a aussi été renégocié. Son taux euribor 3 mois + 2,73 % est passé à euribor 3 mois + 1,43 %.

Enfin, l'emprunt pour le financement de la Ligne à Grande Vitesse souscrit auprès de la Caisse des Dépôts, sur lequel il restait 23,60 M€ à mobiliser au taux Livret A + 1 % et 15 M€ à consolider au même taux, a également fait l'objet d'une renégociation. L'emprunt de 15 M€ a vu sa marge passer de 1 % à 0,75 % et les 23,60 M€ n'ont pas été mobilisés mais ont été remplacés par un emprunt de 2 M€ au taux de 0 % et un emprunt de 13,50 M€ au taux fixe de 1,19 %.

Afin de compléter le besoin d'emprunt pour l'année 2016, une consultation a été lancée pour 17,5 M€. Les deux organismes bancaires retenus sont la Caisse d'Épargne pour 7,5 M€ (taux variable euribor 3 mois + 0,27 % les deux premières années puis taux fixe à 0,86 % les treize dernières années) et ARKEA (CMB) pour 10 M€ (taux variable euribor 3 mois + 0,52 % sur 15 ans). A noter que l'emprunt d'ARKEA a été mobilisé au premier trimestre 2017, de la même manière que l'emprunt de la Banque Postale de 2015 qui a été mobilisé au premier trimestre 2016.

Ainsi, sur l'année 2016, le Département du Finistère a mobilisé 55 M€ d'emprunts répartis comme suit :

- 12 M€ auprès de la Banque Postale,
- 20 M€ auprès de la Deutsche Bank,
- 15,5 M€ auprès de la CDC,
- 7,5 M€ auprès de la Caisse d'Épargne.



Compte tenu des nouveaux emprunts, l'encours de dette se répartit dorénavant entre 56,4 % en taux fixe, 35,9 % en taux variable et 7,7 % en Livret A.

L'ensemble de la dette est classée en A1 selon la charte de bonne conduite, à savoir une dette sans emprunt structuré.

2^{ème} partie : Budget annexe du restaurant inter-administratif (RIA)

Le budget annexe du restaurant administratif s'élève à :

	Dépenses	Recettes	Résultat 2016
Fonctionnement	2 032 269,56 €	2 219 867,97 €	187 598,41 €
Investissement	335 484,26 €	298 786,06 €	- 36 698,20 €

	Résultat antérieur	Résultat global
Fonctionnement	- 326 434,54 €	- 138 836,13 €
Investissement	- 77 957,26 €	- 114 655,46 €

Le restaurant administratif présente donc un résultat cumulé déficitaire de 253 491,59 €.

Le déficit s'accroît en investissement passant de 77 957,26 € en 2015 à 114 655,46 € en 2016. A l'inverse, le déficit de fonctionnement s'améliore, il était de 326 434,54 € en 2015 et atteint 138 836,13 € en 2016.

La fréquentation du RIA se stabilise depuis quelques années pour se maintenir entre 175 000 et 177 000 repas servis par année. Toutefois, pour arriver à l'équilibre, le nombre de repas devrait s'élever à 220 000.

La section d'investissement, avec un remboursement en capital annuel d'environ 98 000 €, est structurellement déséquilibrée car les dotations aux amortissements ne couvrent pas la dépense liée à l'emprunt.

Depuis plusieurs années, le budget annexe du RIA présente un résultat déficitaire en fonctionnement et en investissement pris en charge par le budget principal du Département en N+1 lors de la DM1. En 2015 et 2016, la ville de Quimper, la communauté d'agglomération et le CCAS ont participé au financement de ce déficit, au prorata de la fréquentation de leurs agents, le Département couvrant sa propre part ainsi que celle des autres administrations.

Actuellement, des démarches sont en cours avec les partenaires (Quimper et Etat) pour faire évoluer le statut du RIA en association de gestion.

A la DM1 de 2017, il est proposé de financer le déficit de fonctionnement et d'investissement par une subvention d'équilibre du budget principal d'un montant de 234 347,19 €. La ville de Quimper, la communauté d'agglomération et le CCAS participeraient à hauteur de 19 144,40 €.

Annexe 1

PRINCIPAUX POSTES DE DEPENSES REELLES DE FONTIONNEMENT

Politiques	2014 en M€	%	2015 en M€	%	2016 en M€	%	Variation 2015 / 2016
Personnes âgées	112,04	15,08%	110,34	14,75%	110,84	14,69%	0,45%
Personnes handicapées	135,35	18,22%	137,8	18,42%	141,89	18,81%	2,97%
Enfance - Famille	88,1	11,86%	89,2	11,92%	89,27	11,83%	0,08%
Insertion	101,45	13,65%	107,46	14,36%	110,35	14,63%	2,69%
Mobilité - Déplacements	55,24	7,43%	53,76	7,19%	52,6	6,97%	-2,16%
SDIS	22,51	3,03%	22,85	3,05%	23,12	3,06%	1,18%
Collèges	17,52	2,36%	18,11	2,42%	17,88	2,37%	-1,27%
Culture	11,89	1,60%	11,41	1,53%	12,03	1,59%	5,43%
Ressources humaines (hors assistants familiaux - programme 124)	137,07	18,45%	136,4	18,23%	135,11	17,91%	-0,95%
Autres politiques	61,84	8,32%	60,76	8,12%	61,32	8,13%	0,92%
TOTAL	743,01	100,00%	748,09	100,00%	754,41	100,00%	0,84%

Les 9 principales politiques (sur 36) représentent, en 2016, 91,87 % de l'ensemble des dépenses réelles de fonctionnement.

Annexe 2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRES

En millions d'euros

	2014			2015			2016		
	prévision	réalisation	%	prévision	réalisation	%	prévision	réalisation	%
011 Charges à caractère général	86,77	80,80	93,12%	85,37	77,74	91,06%	81,93	75,85	92,58%
012 Charges de personnel et frais assimilés	158,05	156,49	99,01%	158,94	156,98	98,77%	159,76	156,40	97,90%
015 RMI	0,33	0,20	60,61%	0,15	0,12	80,00%	0,06	0,04	66,67%
016 APA	91,01	90,39	99,32%	91,54	90,42	98,78%	94,87	91,90	96,87%
017 RSA	95,94	94,91	98,93%	102,00	101,17	99,19%	108,20	104,83	96,89%
65 Autres charges de gestion courante	317,25	307,45	96,91%	311,67	306,48	98,33%	318,36	305,94	96,10%
6586 Frais de fonctionnement des groupes d'élus	0,05	0,05	100,00%	0,00	0,00		0,00	0,00	
66 Charges financières	6,42	5,96	92,83%	6,29	5,96	94,75%	6,95	5,64	81,15%
67 Charges exceptionnelles	0,54	0,31	57,41%	0,85	0,57	67,06%	1,82	1,54	84,62%
014 atténuation produits	6,45	6,45	100,00%	8,65	8,65	100,00%	12,29	12,27	99,84%
022 dépenses imprévues	2,20	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%
Total	765,01	743,01	97,12%	765,46	748,09	97,73%	784,24	754,41	96,20%

(1) A compter de juin 2014, la masse salariale relative aux groupes d'élus a été imputée au chapitre 012

(2) Le chapitre 014 (atténuation de produits) correspond au versement par le Département de sa contribution au fonds de solidarité des DMTO (droits de mutation) et au fonds de péréquation des DMTO.

Annexe 3**DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRES**

2016	chapitres	prévisions	réalisations	% réalisation
Equipements départementaux	13-20-21-23	61 082 514,25	54 563 709,10	89,33%
dont				
I - Un Finistère solidaire et inclusif		100 000,00	37 138,48	37,14%
II - Un Finistère équilibré et équitable		17 088 711,36	15 163 932,41	88,74%
III - Un Finistère attractif		9 458 047,27	9 013 762,29	95,30%
IV - Un Finistère connecté et ouvert		24 378 594,28	22 569 438,83	92,58%
V - Un Finistère partenaire et fédérateur		0,00	0,00	
VI - Un Finistère innovant		0,00	0,00	
VII - Un Finistère responsable		10 057 161,34	7 779 437,09	77,35%
Equipements non départementaux		66 417 886,28	61 067 947,85	91,95%
dont	204	65 884 542,10	60 659 744,87	92,07%
I - Un Finistère solidaire et inclusif		7 349 004,04	7 216 585,07	98,20%
II - Un Finistère équilibré et équitable		18 913 027,33	16 480 720,05	87,14%
III - Un Finistère attractif		21 790 329,15	20 339 466,59	93,34%
IV - Un Finistère connecté et ouvert		17 812 181,58	16 609 397,89	93,25%
V - Un Finistère partenaire et fédérateur		0,00	0,00	
VI - Un Finistère innovant		0,00	0,00	
VII - Un Finistère responsable		20 000,00	13 575,27	67,88%
dont Travaux pour compte de tiers	45	533 344,18	408 202,98	76,54%
III - Un Finistère attractif		415 697,00	302 872,50	72,86%
IV - Un Finistère connecté et ouvert		117 647,18	105 330,48	89,53%
Dépenses financières		98 024 160,98	96 904 899,85	98,86%
Emprunts et dette	16	97 252 994,49	96 314 400,64	99,03%
Autres immobilisations financières	27	771 166,49	590 499,21	76,57%
TOTAL GENERAL (hors dépenses imprévues et déficit antérieur reporté)		225 524 561,51	212 536 556,80	94,24%

Annexe 4

Recettes 2016	Total CP votés	Total CP réalisés
Recettes réelles de fonctionnement	823 951 921	833 800 324
Dotations, subventions et participations	216 275 254	217 774 503
Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)	166 320 050	166 414 611
Dotation Générale de Décentralisation (DGD)	10 523 613	10 523 613
Compensations de l'Etat au titre des taxes directes	10 124 140	10 030 959
Fonds Académique de Rémunération de Personnel d'Internat (FARPI)	1 800 000	1 937 785
Compensation de l'Etat au titre des droits de mutation	80 000	65 779
Participations de l'Etat et des autres collectivités	5 341 101	6 715 406
Dotation de Compensation de Réforme de la Taxe Professionnelle	22 086 350	22 086 350
Fiscalité	486 841 907	495 211 522
Fiscalité directe	268 821 676	270 246 028
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB)	161 420 288	162 898 756
Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	77 537 170	77 537 170
Imposition Forfaitaire des Entreprises de Réseau	2 053 195	2 073 387
Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources	17 128 558	17 128 558
Frais de gestion TFPB	10 682 465	10 608 157
Fiscalité indirecte	218 020 231	224 965 494
Droits de Mutation à Titre Onéreux (DMTO)	93 000 000	100 086 189
Fonds départemental de Péréquation des DMTO	8 545 841	8 545 841
Fonds de solidarité	1 189 390	1 189 390
Taxe sur l'électricité	11 000 000	10 303 860
Taxe d'Aménagement	4 500 000	5 261 915
Taxe sur les Passagers Maritimes	40 000	63 075
Taxe additionnelle à la Taxe de séjour	200 000	186 799
Taxe sur les Conventions d'Assurances (TSCA)	92 645 000	92 355 222
TICPE complémentaire	6 900 000	6 973 203
Recettes d'action sociale	110 246 542	110 407 977
Fonds de la Caisse Nationale de Solidarité et d'Autonomie (APA-PCH-MDPH)	46 194 455	47 426 213
Taxe Intérieure sur la Consommation de Produits Energétiques (TICPE)	49 800 000	49 748 221
Fonds de Mobilisation Départemental pour l'Insertion (FMDI)	4 500 000	4 466 697
Autres recettes d'action sociale (recouvrements sur bénéficiaires, indus...)	9 752 087	8 766 846
Recettes diverses	9 611 067	8 606 106
Produits des services et du domaine	7 948 664	7 113 632
Revenus des immeubles	1 033 702	935 563
Autres produits d'activité	700	1 308
Atténuations de charges	628 000	555 604
Produits financiers	26 000	24 853
Produits exceptionnels	951 152	1 775 363
Recettes réelles d'investissement	161 832 020	151 084 880
Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA)	7 500 000	9 175 956
Subventions	11 177 921	8 823 892
dont Dotation Globale d'Équipement	4 000 000	3 233 026
Dotation Départementale d'Équipement des Collèges (DDEC)	2 713 277	2 713 277
Autres subventions d'équipement	4 464 644	2 877 588
Emprunt	133 600 003	123 600 002
dont Emprunt nouveau	80 000 000	70 000 000
Emprunt assorti d'une opération de tirage	53 600 003	53 600 002
Subventions d'équipement versées	33 901	134 662
Avances et acomptes	825 365	1 047 184
Remboursements divers	1 359 416	967 771
Excédents de fonctionnement capitalisés	7 335 414	7 335 414

Annexe 5

Evolution des Comptes administratifs depuis 2013

En millions d'euros

	2013	%	2014	%	2015	%	2016	%
	Montant	évolution n-1	Montant	évolution n-1	Montant	évolution n-1	Montant	évolution n-1
Dépenses totales	1006,98	-1,3%	1063,05	5,6%	1093,47	2,9%	1084,25	-0,8%
Dépenses réelles d'investissement	204,17	-17,5%	227,84	11,6%	206,11	-9,5%	212,54	3,1%
Dépenses d'investissement (hors reprise déficits et mouvements neutres)	149,56	-5,9%	163,87	9,6%	147,47	-10,0%	158,93	7,8%
Remboursement obligatoire de la dette (1)	25,33	1,9%	24,07	-5,0%	24,49	1,7%	42,71	74,4%
Autres dépenses d'investissement	124,23	-7,3%	139,80	12,5%	122,98	-12,0%	116,22	-5,5%
Dépenses d'ordre d'investissement	31,15	14,2%	25,69	-17,5%	63,32	146,5%	37,96	-40,1%
Dépenses réelles de fonctionnement (2)	711,37	3,5%	743,01	4,4%	748,09	0,7%	754,41	0,8%
Dépenses d'ordre de fonctionnement	60,29	4,2%	66,51	10,3%	75,95	14,2%	79,34	4,5%
Recettes totales	1 034,26	-5,5%	1 091,09	5,5%	1 130,88	3,6%	1 102,19	-2,5%
Recettes réelles d'investissement	145,49	-31,9%	178,00	22,3%	164,97	-7,3%	151,09	-8,4%
Recettes d'investissement (hors mouvements neutres)	90,87	-27,4%	114,03	25,5%	106,33	-6,8%	97,49	-8,3%
dont - emprunts nouveaux	15,00	-30,6%	50,00	233,3%	55,00	10,0%	70,00	27,3%
- autres recettes investissement	27,24	24,7%	26,72	-1,9%	22,56	-15,6%	20,15	-10,7%
- excédents de fonctionnement capitalisés (1068)	48,63	-40,5%	37,31	-23,3%	28,77	-22,9%	7,34	-74,5%
Recettes d'ordre investissement	80,16	4,8%	84,05	4,8%	125,89	49,8%	94,34	-25,1%
Recettes réelles de fonctionnement (3)	797,34	0,2%	820,89	3,0%	826,63	0,7%	833,80	0,9%
Recettes d'ordre de fonctionnement	11,27	30,5%	8,15	-27,7%	13,39	64,3%	22,96	71,5%
Autofinancement								
Autofinancement brut (4) = (3-2)	85,96	-20,6%	77,88	-9,4%	78,54	0,8%	79,39	1,1%
Autofinancement net (=4-1)	60,64	-27,3%	53,81	-11,3%	54,05	0,4%	36,68	-32,1%
Excédent global net de l'exercice avant reprise résultats (001, 002)								
- Résultat d'investissement	-9,67		8,52		21,43		-5,07	
- Excédent de fonctionnement	36,95		19,52		15,98		23,01	
Excédent global net de l'exercice	27,28		28,04		37,41		17,94	
Excédent global (après intégration du résultat année N-1)								
- Résultat d'investissement (recettes – dépenses d'ordre et réelles)	-37,30		-28,78		-7,34		-12,41	
- Excédent de fonctionnement (recettes - dépenses d'ordre et réelles)	69,24		51,45		38,65		54,32	
Excédent global	31,94		22,67		31,31		41,91	

En 2016, le remboursement obligatoire de la dette (dépenses d'investissement) et les emprunts nouveaux (recettes d'investissement) intègrent 15 M€ de consolidation d'emprunt qui sont neutres budgétairement.

En 2016, les écritures d'ordre en fonctionnement (recettes) et en investissement (dépenses) sont augmentées de 12 M€ suite à la neutralisation des amortissements.

En 2015, les écritures d'ordre en investissement (dépenses et recettes) intégraient 31 M€ suite à la désensibilisation des emprunts structurés et les écritures d'ordre en fonctionnement 5 M€.

Annexe 6

EXECUTION BUDGETAIRE EN 2016

Budget principal (hors Restaurant Administratif)

En millions d'euros

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 833,75		RECETTES DE FONCTIONNEMENT 856,76
FRAIS DE PERSONNEL et frais assimilés 156,4		RECETTES FISCALES (chap. 73 - hors TSCA et TICPE + compensations) 395,88
AUTRES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 592,37		TRANSFERTS RECUS (DGF + DGD + DCRTP + APA + TICPE + TSCA + PCH + FMDI) 395,76
CHARGES FINANCIERES (chap 66) 5,64		PRODUITS DE L'EXPLOITATION, DU DOMAINE ET AUTRES RECETTES 42,15
DEPENSES D'ORDRE 79,34		RECETTES D'ORDRE 22,96
	Résultat de fonctionnement 23,01	
DEPENSES D'INVESTISSEMENT 250,50		RECETTES D'INVESTISSEMENT 245,43
REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS (chap. 16) 96,31 (dont 53,60 M€ de mouvements neutres et 15 M€ de consolidation)		EMPRUNTS (chap. 16) 123,6 (dont 53,60 M€ de mouvements neutres OCLT et emprunts nouveaux pour 70 M€ dont 15 M€ de consolidation d'emprunt)
ACQUISITIONS, TRAVAUX, SUBVENTIONS (chap. 20, 21, 23 et 45) 115,47		DOTATIONS (FCTVA + DGE + DDEC hors 1068) 15,12
AUTRES DEPENSES (13 -27) 0,76		AUTRES RECETTES D'INVESTISSEMENT (dont 1068 affectation résultats antérieurs 7,34 M€) 12,37
DEPENSES D'ORDRE 37,96		RECETTES D'ORDRE 94,34
	Résultat d'investissement -5,07	
		Résultat de l'exercice 17,94

Annexe 7

**Situation financière du Finistère comparée à la moyenne de la strate des
Départements 500 000 - 999 999 habitants
Population retenue : 901 293 habitants (population INSEE)
Données issues du Compte administratif 2015**

	Finistère en euro par habitant	Moyenne de la strate en euro par habitant	% Finistère / moyenne de la strate
Dépenses de fonctionnement			
Dépenses réelles totales	825	848	97%
Frais de personnel	173	179	97%
Achats et charges externes	86	87	99%
Subventions	48	36	133%
Aides à la personne	256	282	91%
Frais de séjours et d'hébergement	181	178	102%
Charges financières (hors mouvements neutres)	7	18	39%
Recettes de fonctionnement			
Recettes réelles totales	911	953	96%
Fiscalité directe	251	294	85%
dont Taxe foncière propriétés bâties	166	193	86%
Fiscalité indirecte	290	347	84%
Dotations et participations	312	275	113%
Dont DGF	202	172	117%
Dépenses d'investissement			
Dépenses réelles (hors dette)	136	158	86%
dont dépenses directes d'équipement	65	98	66%
dont subventions d'équipement	71	60	118%
Recettes d'investissement			
Recettes réelles totales	86	98	88%
dont FCTVA et subventions	23	36	64%
dont Emprunt (hors mouvements neutres)	61	53	115%
Endettement			
Encours de dette au 31/12/2015	325	500	65%
Annuité de la dette (hors mouvements neutres)	33	62	53%
Autofinancement			
Excédent brut de fonctionnement	91	117	78%
Capacité d'autofinancement (CAF)	87	104	84%
CAF nette du remboursement en capital des emprunts (hors mouvements neutres)	60	56	107%

Source : Direction générale des collectivités locales (DGCL)